

# Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Visioconférence  
08 décembre 2020 – 17h30

## Présents :

**Collège privé :** Cécile DUBAR, Raphaël CHAIRAT, Jean-François GOMBERT, Eric MICHEL, Cécile RIVIERE, Claude BUZON, Benoît DE SOUZA, Roger PROIX, Véronique IZARN, Philip NICOLOSI, Roger COSTE.

**Collège public :** Bernard TEYSSIER, Chantal BARDIN, Carole TOUSSAINT, Nathalie ESCLAPEZ, Marc JOUVES, Claude ESTIENNE, France GALLY.

**Techniciens assistant à la réunion :** Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Mathilde SIRE (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Alexandre NEVIERE (Provence Alpes Agglomération/Service ingénierie).

**Partenaires :** Boris COURANT (Chargé de mission, Conseil régional).

22 personnes sont présentes. 13 personnes peuvent voter dont 8 du collège privé et 5 du collège public.

## Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 13/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 68.42%

Nombre de membres votants privés : 8/13

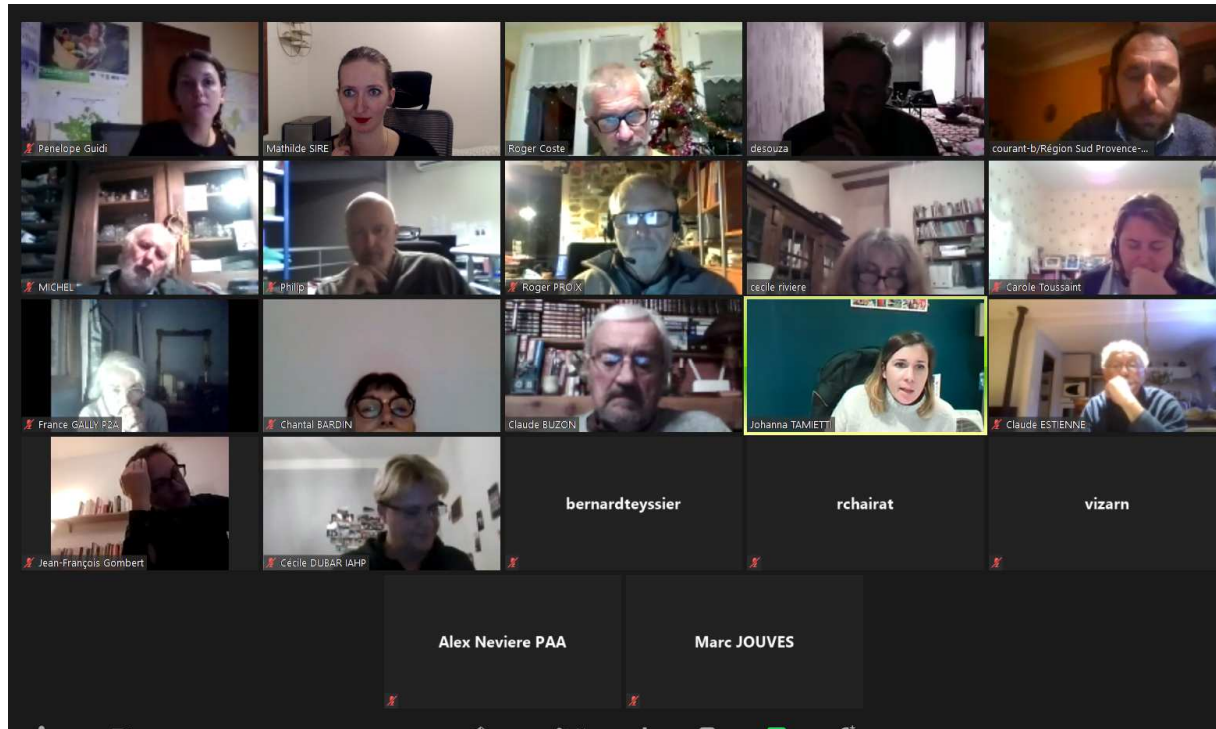
Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 61.54%

***Le double quorum est atteint.***

## Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Présentation de l'ordre du jour

Sélection

- Rénovation énergétique
- Coopération
- Circuits courts

## 1. Vote en sélection

Madame Dubar réintègre la réunion.

### *Sarl Natur'Arch : « Maison Autonome »*

Monsieur Chaïrat est mis en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt.

Le projet avait reçu un avis favorable lors de son passage en opportunité, le 1er octobre 2019. Le dossier a été déposé le 6 décembre 2019, il est seul sur son lot. L'équipe LEADER a instruit le dossier, cependant, malgré les recherches effectuées, ce dossier n'a pas obtenu de cofinancements publics.

L'équipe technique, demande au Comité de voter l'inéligibilité du dossier.

### **VOTE**

<b><i>Membres ayant droit de vote</i></b>	<b><i>Conflit d'intérêts</i></b>	<b><i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i></b>
13	1	12

Résultat : 12 favorables.

Le porteur de projet sera informé de l'inéligibilité du projet.

### *Evelyne Bayle : « Aménagement du dépôt vente producteurs La Javie »*

Monsieur Chaïrat réintègre la réunion. L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

## Avis de sélection

AAP3 Circuits courts (1/2) :

« Aménagement du dépôt vente producteurs La Javie »

**Porteur :** Evelyne Bayle **Avis d'opportunité :** 01/10/19 FSR

**Notation :** 11/21 **Rang :** 1/2

**Montant présenté :** 85 826,89 € **Montant éligible :** 85 474,63 € **Taux de régime d'aide :** 90%

<b>Autofinancement :</b> 8 544,48 €	<b>FEADER :</b> 46 156,29 €	<b>Région SUD :</b> 30 770,86 €	<b>Total de l'aide :</b> 76 930,15 €
--	--------------------------------	------------------------------------	---

<b>Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :</b>		
<b>Conflit d'intérêts :</b>		<b>Nombre de voix exprimées :</b>
<b>Nombre de voix favorables :</b>	<b>Défavorables :</b>	<b>Abstentions :</b>

La programmation du projet est soumise au vote.

### VOTE

<b>Membres ayant droit de vote</b>	<b>Conflit d'intérêts</b>	<b>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</b>
13	0	13

**13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention**

**Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.**

*Eric Martin : « Production locale de plants sains de lavande et lavandin bio »*

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

## Avis de sélection

AAP2 Circuits Courts (2/2) :

« Production locale de plants sains de lavande et lavandin bio »

Porteur : Eric Martin Avis d'opportunité : 08/10/19 F

Notation : 8/21 Rang : 2/2

Montant présenté : 119 047,94 € Montant éligible : 103 598,48 €

Taux de régime d'aide : 90 %

Autofinancement : 10 359,86 €	FEADER : 55 943,17 €	Région SUD : 37 295,45 €	Total de l'aide : 93 238,62 €
----------------------------------	-------------------------	-----------------------------	----------------------------------

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :	Nombre de voix exprimées :	
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

La programmation du projet est soumise au vote.

### VOTE

<b>Membres ayant droit de vote</b>	<b>Conflit d'intérêts</b>	<b>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</b>
13	0	13

**13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention**

**Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.**

*Provence Alpes Agglomération : « Festival de la biodiversité Inventerre »*

M Teyssier, Mme Bardin, Mme Toussaint, Mme Esclapez, M Jouves, M Estienne et Mme Gally sont mis en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

## Avis de sélection

AAP3 Coopération (1/1) :

« Festival de la biodiversité Inventerre »

Porteur : « Provence Alpes Agglomération » Avis d'opportunité : 06/11/2019 F

Notation : 75/125 Rang : 1/1

Montant présenté : 31 868,07 € Montant éligible : 30 568,07 €

Taux de régime d'aide : 90 %

Autofinancement :	FEADER :	Région SUD :	Département 04 :	Total de l'aide :
3 056,83 €	16 506,74 €	5 502,25 €	5 502,25 €	27 511,24 €

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

La programmation du projet est soumise au vote.

### VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
13	5	8

**8 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention**

**Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.**

Clôture du Comité de programmation à 20h30 par M. Bernard TEYSSIER, Président du GAL.

Bernard TEYSSIER  
Vice-Président de Provence Alpes Agglomération  
Président du GAL Dignois